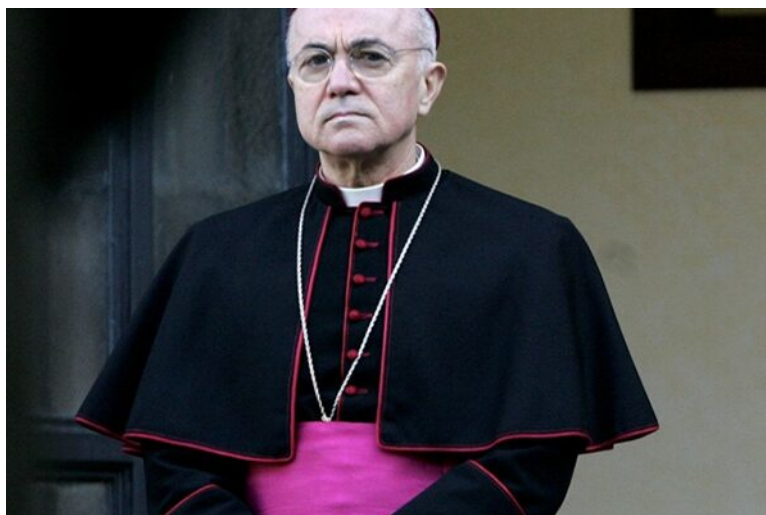


Mgr Viganò répond à ses accusateurs et supplie les autorités de l'Eglise de dire la vérité

Publié le 21 octobre 2018 · 16 min de lecture



*Dans une nouvelle lettre-témoignage publiée le 19 octobre sur le site LifeSiteNews et le blog de Marco Tosatti, **Mgr Viganò** répond au cardinal Marc Ouellet, Préfet de la Congrégation pour les Evêques, et interpelle le Pape François et ses confrères **afin que ceux qui savent osent enfin parler**.*

*Ce nouvel échange épistolaire, le troisième de l'ancien nonce apostolique à Washington, est pour lui l'occasion de fustiger le manque d'analyse sérieuse sur la première cause de ces scandales sexuels à savoir **l'homosexualité**, qu'il appelle tout simplement un « **fléau** ».*

*Cette dénonciation frontale ne va lui faire de nouveaux amis à Rome où l'on évite de « stigmatiser » ces pratiques contre-nature au nom du dorénavant célèbre et scandaleux « **qui suis-je pour juger ?** »*

*Ci-dessous l'intégralité de cette troisième lettre où son auteur déclare une fois de plus : « **je suis vieux, je crains le jugement du Juge qui peut jeter corps et âme en enfer. Je ne pouvais pas rester silencieux.** »*

Pour ce qui nous concerne, nous vous proposons la lecture d'un très bel article, poignant, clairvoyant et douloureux de M. l'abbé François-Marie Chautard intitulé « La lèpre de l'Eglise de Dieu » et en tête duquel il cite le prophète Jérémie :

« Jérusalem a multiplié ses péchés ; c'est pourquoi elle est devenue une chose souillée ; Tous ceux qui l'honoraient la méprisent, car ils ont vu sa nudité ; elle-même gémit et détourne la face. (...) « Vois, Jéhovah, ma misère, car l'ennemi triomphe ! » » (Jérémie, Lamentations, chapitre 1).

*Nous vous invitons aussi à relire les recommandations de sainte Catherine de Sienne sur les scandales de ministres de Dieu aux mœurs infâmes qui souillent l'Eglise de Dieu et dont le principal intérêt réside **dans l'esprit surnaturel avec lequel ces scandales sacerdotaux doivent être jugés.***

La Porte Latine

La troisième lettre ouverte de Mgr Viganò

« En la fête des martyrs d'Amérique du Nord

Le fait de porter témoignage de la corruption au sein de la hiérarchie de l'Eglise catholique a été pour moi une décision douloureuse, et elle le demeure. Mais je suis un homme âgé, un homme qui sait devoir bientôt rendre compte devant le Juge de ses actions et omissions, un homme qui craint Celui qui peut jeter corps et âme en enfer. Un juge qui, même dans son infinie miséricorde, accordera à chacun salut ou damnation selon ses mérites. Anticipant la question terrible de ce Juge – « Comment as-tu, toi qui avais connaissance de la vérité, pu garder le silence au milieu du mensonge et de la dépravation ? » – quelle réponse pouvais-je donner ?

J'ai témoigné avec la pleine conscience de l'inquiétude et du désarroi que mon témoignage allait provoquer chez beaucoup de personnes éminentes : des hommes d'Eglise, des frères évêques, des collègues avec qui j'avais travaillé et prié. Je savais que beaucoup d'entre eux se sentiraient blessés et trahis. Je m'attendais à ce que certains m'assaillent à leur tour, moi et mes motivations. Plus douloureux que tout, je savais qu'un grand nombre de fidèles innocents seraient troublés et déconcertés par le spectacle d'un évêque accusant des collègues et des supérieurs de méfaits, de péchés sexuels et d'une grave négligence à l'égard de leur devoir. Mais je crois que la persistance de mon silence eût mis beaucoup d'âmes en péril, et damnerait certainement la mienne. Ayant rapporté à de nombreuses reprises à mes supérieurs et même au pape le comportement aberrant de Theodore McCarrick, j'aurais pu dénoncer publiquement plus tôt les vérités dont j'avais connaissance. Si j'ai quelque responsabilité par rapport à ce retard, je m'en repens. Ce retard a été dû à la gravité de la décision que j'allais prendre, et au long travail de ma conscience.

On m'a accusé de susciter la confusion et la division au sein de l'Eglise par ce témoignage. A ceux qui pensent que cette confusion et cette division étaient insignifiantes avant août 2018, une telle assertion peut paraître plausible. Les observateurs plus impartiaux, en revanche, auront eu

conscience qu'on a confusion et division à l'excès, et de longue date, comme il était inévitable dès lors que le successeur de Pierre néglige d'exercer sa mission principale, qui est d'affermir ses frères dans la foi et dans la saine doctrine morale. S'il exacerbe alors la crise par le biais de déclarations contradictoires ou déconcertantes à propos de ces doctrines, la confusion s'aggrave.

C'est pourquoi j'ai parlé. Car c'est la conspiration du silence qui a causé et qui continue de causer de grands dommages au sein de l'Eglise – des dommages frappant tant d'âmes innocentes, de vocations sacerdotales, et les fidèles en général. En ce qui concerne ma décision, que j'ai prise en conscience devant Dieu, j'accepte volontiers toute correction fraternelle, tout conseil, toute recommandation et invitation à progresser dans ma vie de foi et d'amour pour le Christ, l'Eglise et le pape.

Laissez-moi redire les éléments-clefs de mon témoignage.

- En novembre 2000, le nonce aux Etats-Unis, Mgr Montalvo, informait le Saint-Siège du comportement homosexuel du cardinal McCarrick **avec** des séminaristes et des prêtres.
- En décembre 2006 le nouveau nonce aux Etats-Unis, Mgr Pietro Sambi, informait le Saint-Siège du comportement homosexuel du cardinal McCarrick **avec** encore un autre prêtre.
- En décembre 2006, j'ai moi-même écrit un mémorandum au secrétaire d'Etat, le cardinal Bertone, et je l'ai personnellement remis au substitut pour les affaires générales, Mgr Leonardo Sandri, appelant le pape à mettre en place des mesures disciplinaires extraordinaires à l'encontre de McCarrick afin d'éviter de futurs crimes et scandales. Ce mémorandum n'a pas reçu de réponse.
- En avril 2008, une lettre ouverte au pape Benoît XVI signée de Richard Sipe a été relayée par le préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, le cardinal Levada, au secrétaire d'Etat, le cardinal Bertone, faisant état d'accusations supplémentaires affirmant que McCarrick couchait avec des séminaristes et des prêtres. Je la reçus un mois plus tard, et en mai 2008 j'ai moi-même remis un deuxième mémorandum à celui qui était alors substitut pour les affaires générales, Mgr Fernando Filoni, rendant compte des accusations visant McCarrick et demandant que des sanctions soient prises à son encontre. Ce deuxième mémorandum ne devait pas non plus recevoir de réponse.
- En 2009 ou 2010, j'ai appris du cardinal Re, préfet de la Congrégation des évêques, que le pape Benoît XVI avait ordonné à McCarrick de cesser tout ministère public et d'entamer une vie de prière et de pénitence. Le nonce Sambi a communiqué les ordres du pape à McCarrick avec une voix d'une force telle qu'on l'entendait dans tout le couloir de la nonciature.
- En novembre 2011, le cardinal Ouellet, nouveau préfet des évêques, m'a répété, à moi le nouveau nonce aux Etats-Unis, les restrictions imposées par le pape à McCarrick, et je les ai moi-même communiquées à McCarrick, face-à-face.
- Le 21 juin 2013, vers la fin d'une assemblée officielle de nonces au Vatican, le pape François m'a dit des mots énigmatiques, critiquant l'épiscopat américain.
- Le 23 juin 2013, j'ai rencontré le pape François face-à-face dans son appartement pour lui

demander des explications, et le pape m'a demandé : « *Il cardinale McCarrick, com'è ?* » (Le cardinal McCarrick, comment est-il ?), chose que je ne peux interpréter que comme une curiosité feinte visant à découvrir si j'étais ou non un allié de McCarrick. Je lui ai dit que McCarrick avait sexuellement corrompu des générations de prêtres et de séminaristes, et qu'il avait reçu ordre de Benoît XVI de se retirer et de mener une vie de prière et de pénitence.

- Au lieu de cela, McCarrick a continué de jouir de l'attention particulière du Pape François ; il se vit confier par lui de nouvelles responsabilités et missions.
- McCarrick faisait partie d'un réseau d'évêques qui fait la promotion de l'homosexualité ; mettant à profit la faveur dont ils jouissaient auprès du pape François, ils manipulaient les nominations épiscopales de manière à se protéger face à la justice et à renforcer le réseau homosexuel dans la hiérarchie de l'Eglise et dans l'ensemble de celle-ci. Le pape François a soit été complice de cette corruption, ou bien, sachant ce qu'il sait, gravement négligent en omettant de s'y opposer et de l'extirper.

J'ai invoqué Dieu en tant que témoin de la véracité de mes dires, et on n'a pu prouver la fausseté d'aucun d'entre eux. Le cardinal Ouellet m'a écrit pour me réprimander en raison de ma témérité parce que j'ai rompu le silence et lancé des accusations aussi graves à l'encontre de mes frères et de mes supérieurs, mais en vérité, sa remontrance m'affermait dans ma décision et, plus encore, sert à justifier mes accusations, prises séparément comme dans leur ensemble.

- Le cardinal Ouellet reconnaît qu'il a parlé avec moi de la situation de McCarrick avant mon départ pour Washington où je prenais mon poste de nonce.
- Le cardinal Ouellet reconnaît qu'il m'a communiqué par écrit les conditions et restrictions imposées à McCarrick par Benoît XVI.
- Le cardinal Ouellet reconnaît que ces restrictions interdisaient à McCarrick de voyager ou d'apparaître en public.
- Le cardinal Ouellet reconnaît que la congrégation des évêques a par écrit, d'abord par le truchement du nonce Sambini et une nouvelle fois par le mien, exigé de McCarrick qu'il s'adonne à une vie de prière et de pénitence.

Que conteste le cardinal Ouellet ?

- Le cardinal Ouellet conteste la possibilité que le pape François ait pu intégrer une information importante concernant McCarrick en un jour où il avait rencontré des dizaines de nonces, n'accordant à chacun que quelques moments de conversation. Mais tel n'était pas mon témoignage. Mon témoignage est que lors d'une deuxième réunion, privée, j'ai informé le pape, répondant à sa propre question sur Théodore McCarrick, alors cardinal-archevêque émérite de Washington, personnalité éminente de l'Eglise aux Etats-Unis, et affirmant au pape que McCarrick avait sexuellement corrompu ses propres séminaristes et prêtres. Aucun pape ne saurait oublier cela.
- Le cardinal Ouellet conteste l'existence dans ses archives de lettres signées par le pape Benoît XVI ou par le pape François concernant des sanctions imposées à McCarrick. Mais tel n'était pas mon témoignage. Mon témoignage est qu'il possède dans ses archives des

documents-clefs – quelle que soit leur provenance – qui incriminent McCarrick et qui apportent une trace écrite des mesures prises à son encontre, et d'autres preuves de l'occultation de sa situation. Et je le reconfirme.

- Le cardinal Ouellet conteste l'existence parmi les dossiers de son prédécesseur, le cardinal Re, de « mémos d'audience » imposant à McCarrick les dites restrictions. Mais tel n'était pas mon témoignage. Mon témoignage est qu'il existe d'autres documents : par exemple, une note du cardinal Re, non ex- *Audientia SS.mi*, signée soit par le secrétaire d'Etat ou par son substitut.
- Le cardinal Ouellet rétorque qu'il est faux de présenter les mesures prises à l'encontre de McCarrick comme des « sanctions » décrétées par Benoît XVI et annulées par le pape François. C'est vrai. Il ne s'agissait pas techniquement de « sanctions », mais de dispositions, « des conditions et des restrictions ». Ergoter sur le fait de savoir s'il s'agissait de sanctions ou de dispositions ou d'autre chose est du pur légalisme. **D'un point de vue pastoral il s'agit exactement de la même chose.**

En résumé, le cardinal Ouellet reconnaît les affirmations importantes que j'ai exprimées que j'exprime encore, et conteste des affirmations que je n'exprime pas et que je n'ai jamais exprimées.

Sur un point, je dois absolument réfuter ce que le cardinal Ouellet a écrit. Le cardinal déclare que le Saint-Siège n'avait connaissance que de « rumeurs », qui était insuffisantes pour justifier des mesures disciplinaires à l'encontre de McCarrick. J'affirme au contraire que le Saint-Siège était conscient d'une série de faits concrets, et qu'il possède des preuves documentaires, et que les personnes responsables ont néanmoins choisi de ne pas intervenir ou qu'elles ont été empêchées de le faire. La compensation financière accordée par l'archidiocèse de Newark et le diocèse de Metuchen aux victimes des abus sexuels de McCarrick, les lettres du P. Ramsey, des nonces Montalvo en 2000 et Sambini en 2006, du Dr Sipe en 2008, mes deux notes aux supérieurs du secrétariat d'Etat, décrivant en détail des allégations concrètes à l'encontre de McCarrick, ne sont-ce donc que des rumeurs ? Ce sont des correspondances officielles, et non des ragots de sacristie. Les crimes évoqués étaient très graves, y compris celui de tenter de donner l'absolution sacramentelle à ses complices d'actes pervers, avec célébration sacrilège de la messe par la suite. Ces documents précisent l'identité des auteurs et de leur protecteur, et la séquence chronologique des faits. Ils sont conservés dans les archives adéquates ; il n'est nul besoin d'enquête extraordinaire pour les recouvrer.

Parmi les remontrances publiques qui m'ont visé j'ai remarqué deux omissions, deux silences dramatiques. Le premier silence concerne le sort des victimes. Le second est relatif à la raison sous-jacente pour laquelle il y a tant de victimes, à savoir, l'influence corruptrice de l'homosexualité au sein du sacerdoce et de la hiérarchie. Pour ce qui est du premier, il est consternant que parmi tous les scandales et toute l'indignation, on accorde si peu d'attention à ceux qui ont été abîmés par les prédatrices sexuelles de personnes ayant reçu la charge d'être ministres de l'Evangile. Il ne s'agit pas ici d'une affaire de règlement de comptes ou de bouderies à propos des vicissitudes des carrières ecclésiastiques. Il ne s'agit pas de politique. Il ne s'agit pas de savoir comment les historiens de l'Eglise pourront évaluer tel pontificat ou tel autre. Il s'agit des âmes. De

nombreuses âmes ont été et sont encore aujourd'hui en péril de perdre leur salut éternel.

Pour ce qui est du second silence, cette crise très grave ne peut pas être abordée ni résolue de manière correcte si nous n'appelons pas les choses par leur nom. Il s'agit d'une crise due au fléau de l'homosexualité, en ses agents, en ses motifs, en sa résistance à la réforme. Il n'y a pas d'exagération à dire que l'homosexualité est devenue une plaie au sein du clergé, et il ne sera éradiqué qu'au moyen d'armes spirituelles. C'est une énorme hypocrisie que de condamner les abus, de prétendre verser des larmes sur les victimes, et de refuser cependant de dénoncer la cause qui est à la racine de tant d'abus sexuels : l'homosexualité. C'est une hypocrisie que de refuser de reconnaître que ce fléau est dû à une grave crise dans la vie spirituelle du clergé, et d'omettre de prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Il existe incontestablement des clercs coureurs de jupons, et incontestablement, ils font du tort eux aussi à leurs propres âmes, aux âmes de celles qu'ils corrompent, et à l'Eglise en général. Mais ces violations du célibat sacerdotal sont en général confinées aux individus directement concernés. Les clercs coureurs de jupons ne recrutent en général pas d'autres coureurs, ils ne travaillent pas à leur promotion, ni n'occultent leurs méfaits – tandis que les preuves de la collusion homosexuelle, avec ses racines profondes si difficiles à extirper, sont accablantes.

Il est bien établi que les prédateurs homosexuels exploitent le privilège clérical à leur propre avantage. Mais affirmer que la crise elle-même est constituée par le cléricalisme est pur sophisme. Cela revient à prétendre qu'un moyen, un instrument, est en réalité le principal motif.

La dénonciation de la corruption homosexuelle et de la lâcheté morale qui lui permet de prospérer ne recueille pas de nos jours les congratulations, pas même dans les plus hautes sphères de l'Eglise. Je ne suis pas étonné de ce que, ayant attiré l'attention sur ces fléaux, je sois accusé de déloyauté à l'égard du Saint-Père, et de fomenter *une rébellion ouverte et scandaleuse*. Mais la rébellion supposerait d'exhorter d'autres à renverser la papauté. Je n'exhorte à rien de tel. Je prie chaque jour pour le pape François – plus que je ne l'ai jamais fait pour les autres papes. Je demande, je supplie même de la manière la plus ardente, le Saint-Père d'être à la hauteur des engagements qu'il a lui-même pris lorsqu'il a assumé son office de successeur de Pierre. Il a pris sur lui la mission de confirmer ses frères et de conduire toutes les âmes à la suite du Christ, dans le combat spirituel, sur le chemin de la Croix. Qu'il reconnaisse ses erreurs, qu'il se repente, qu'il montre sa disposition à remplir le mandat confié à Pierre et que, une fois converti, il affermis ses frères (Luc 22:32).

En conclusion, je veux répéter mon appel à mes frères évêques et aux prêtres qui savent que mes déclarations sont vraies et qui peuvent en témoigner, ou qui ont accès aux documents qui peuvent lever tout doute sur cette affaire. Vous êtes, vous aussi, face à un choix. Vous pouvez choisir de vous retirer de la bataille, de soutenir la conspiration du silence et de détourner vos yeux devant la corruption qui s'étend. Vous pouvez faire des excuses, des compromissions et des justifications qui retarderont l'heure de vérité. Vous pouvez vous consoler à l'aide du mensonge et de l'illusion selon lesquelles il sera plus facile de dire la vérité demain, puis le lendemain, et ainsi de suite.

A l'inverse, vous pouvez choisir de parler. Vous pouvez faire confiance à Celui qui nous a dit :

« La vérité vous rendra libres. » Je ne dis pas qu'il sera facile de choisir entre se taire et parler. Je vous exhorte à considérer quel choix – sur votre lit de mort, puis devant le juste Juge – vous ne regretterez pas d'avoir fait.

Carlo Maria Viganò, Archevêque tit. d'Ulpiana, Nonce apostolique

En la fête des martyrs d'Amérique du Nord, 19 octobre 2018.

Sources : Lifesitenews /Blog de Marco Tosatti /Traduction du blog de Jeanne Smits. /La Porte Latine du 21 octobre 2018

Source : laportelatine.org/actualite/mgr-vigano-repond-a-ses-accusateurs-et-supplie-les-autorites-de-leglise-de-dire-la-verite-19-oct-2018

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France